

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : Hardelot, Le Touquet, Berck, Le Crotoy



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 50 000€	10%
De 50 001 à 75 000€	9.5%
De 75 001 à 100 000€	9%
De 100 001 à 130 000€	8%
De 130 001 à 150 000€	7.5%
De 150 001 à 200 000€	7%
De 200 001€ à 250 000€	6.5%
De 250 001€ à 350 000€	6%
De 350 001€ à 400 000€	5.5%
De 400 001€ à 800 000€	5%
À partir de 800 001€	4.5%
Viager (et assimilés)	7% de la valeur vénale
Estimation	150 €

Barème en vigueur à partir du 11/10/2024

*Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 2500€ TTC. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du vendeur.

SERGIC SAS, 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal, S.A.S. au capital de 24 346 456 €, RCS Lille Métropole - Décembre 2026 - 428 748 909, Cartes professionnelles CPI 5906 2016 000 012 977 délivrée par la CCI de Grand Lille, 299 Boulevard de Leeds 59031 LILLE CEDEX, Garant : Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions : 59 Av. Pierre Mendès-France, 75013 Paris, Assurance RCP : GENERALI IARD - 7, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS. Sergic, Direction Marketing - TRA_2023_010